~~FRC 1.2838~~
Case
FRC ~~2838~~
10759

CONVENTION NATIONALE.

COMPTE RENDU

A LA CONVENTION NATIONALE,

En exécution du décret du 21 nivôse an 3.

PAR BERNARD (DE XAINTES),

REPRÉSENTANT DU PEUPLE,

Des dépenses faites pendant ses deux missions, dans les départemens du Jura, du Doubs, de l'Ain, de la Haute-Saone, du Mont-Terrible, de la Côte-d'Or, et Saone-et-Loire.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

PAR décret du 17 août 1793 (vieux style), la Convention nationale me chargea d'aller, avec mon collègue Bassal, appaiser les troubles du Jura, et dans les départemens de l'Ain, du Mont-Terrible, du Doubs, de la Haute-Saone et de la Côte-d'Or, pour les opérations relatives au recrutement, à la sûreté des frontières, etc.; cette première mission dura cinq mois et demi.

J'ai reçu en partant, des mains de mon collègue Bassal, trois mille livres, ci . . . . 3,000 liv.

Plus, le 25 septembre, du payeur général de Besançon, quatre mille livres, aussi par les mains de Bassal, ci 4,000

Du même payeur général, le 19 brumaire, six mille livres, ci 6,000

Du même, le 12 octobre, six mille liv., ci 6,000

Du receveur du droit d'enregistrement de Montbéliard, le 16 frimaire, six mille l., ci 6,000

Du même, le premier pluviôse, six mille livres, ci 6,000

TOTAL 31,000

J'ai dépensé pour frais de voyages, dépense de bouche et des secrétaires; nourriture de l'état-major et des fonctionnaires publics qui m'ont accompagné pour la prise de Montbéliard, tant pendant la route que pendant leur séjour à Montbéliard, frais d'emballage pour des effets envoyés au comité de salut public, fêtes données aux citoyens de Montbéliard et aux braves militaires qui avoient conquis le pays, gratifications et secours, voyages de commissionnaires envoyés au comité de salut public, blanchissage des linges du château de Montbéliard fournis aux troupes, réparations de quelques meubles, voyage à Bâle pour des approvisionnemens, frais des voyages des commissaires envoyés dans les départemens pour prendre des renseignemens sur les fonctionnaires publics, papier, registre, impressions et autres dépenses imprévues; en total, vingt-neuf mille huit cent soixante livres, ci . . . . . 29,860 liv.

La recette étant de trente-un mille livres, je dois mille cent quarante livres.

Cette première mission finie, je reçus ordre du comité de salut public de me rendre dans les départemens

CHICAGO

de la Côte-d'Or et Saone-et-Loire, pour y organiser le gouvernement révolutionnaire; cette seconde mission a duré trois mois.

J'ai reçu d'abord les 1040 liv. que je devois sur le compte précédent et que je reporte en recette, ci . . . . . 1,040 l.
Plus, du payeur général de Dijon, le 22 germinal an 2, cinq mille liv., ci 5,000

TOTAL 6,040

Sur quoi j'ai dépensé en frais de voyage, racommodage de voiture, paiement et nourritures des secrétaires, frais d'impression, registre, papier, domestiques, et dépense de bouche, cinq mille quatre cent soixante-dix liv, ci 5,470

Cette somme déduite sur les six mille quarante liv. de recette, je restois devoir cinq cent soixante-dix liv. que j'ai remises au comité des inspecteurs de la salle, dont voici la quittance :

Je soussigné, secrétaire commis de la Convention nationale, au bureau des mandats, reconnois avoir reçu du citoyen Bernard, représentant du peuple près les départemens du Doubs, du Jura, Côte-d'Or, Saone-et-Loire, etc., la somme de cinq cent soixante-dix liv. restant de celles prises pour les frais de cette commission. Paris le 5 floréal, l'an 2 de la République une et indivisible, *Signé*, Petitvienet.

J'ai aussi fait remettre à l'administration la voiture que j'avois reçue, et elle en a donné décharge.

Je n'ai imposé de contribution que dans le pays conquis de Mont-Béliard; mais elle a été versée ainsi que les dons patriotiques, entre les mains du receveur du droit d'enregistrement, qui a dû en rendre compte.

J'observe que mon rappel fut si prompt, que je suis parti de Baune, sans payer le vin qui m'avoit été fourni par le citoyen Massin, qui l'avoit pris chez un autre particulier qui vient de le faire condamner au

paiement de cent soixante-quatorze livres six sols pour quarante-deux bouteilles de vin qui se sont consommées à ma table ; et comme c'est-là une dépense de ma mission non soldée, je demande un mandat du montant de cette somme au comité des mandats.

Paris, le 27 ventôse, an 3 de la République.

Signé, BERNARD.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Germinal l'an III.